

## WEB - COOPERATEUR.COOP

Une publicité sur le site **Coopérateur.coop** vous permet une excellente visibilité auprès de l'audience que vous recherchez.

### FAITS SAILLANTS / STATISTIQUES

Avec un contenu constamment renouvelé, le site du magazine *Coopérateur* est maintenant un média à part entière.

Il se démarque des autres sites par la richesse de son contenu. En effet, des spécialistes du marché agricole contribuent à rendre **coopérateur.coop** une source d'information incontournable pour l'audience que vous recherchez.

- PLUS DE 13 000 VISITEURS UNIQUES PAR MOIS
- 3 À 4 PAGES VUES PAR VISITE
- DURÉE D'UNE VISITE : JUSQU'À 4 MINUTES!
- NOS VISITEURS SONT LOYAUX : PLUS DE LA MOITIÉ REVIENNENT!
- STRATÉGIE DE MÉDIAS SOCIAUX (TWITTER & FACEBOOK) POUR ÉLARGIR LA PORTÉE ET LA VISIBILITÉ DES PUBS DES ANNONCEURS EN CRÉANT PLUS DE TRAFIC SUR LE SITE.



### SPÉCIFICATIONS ET TARIFS

Nom	Format (pixels)	CPM
Bannière	715 x 120	30 \$
Super Bannière	900 x 150	30 \$
Îlot	340 x 80	30 \$
Big Box	340 x 340	30 \$

Bonus de 25% si combiné avec une publicité dans le magazine

## WEB - FLASH COOPÉRATEUR

Une publicité dans le *Flash Coopérateur* est une excellente porte d'entrée chez des milliers d'acheteurs potentiels.



### FAITS SAILLANTS / STATISTIQUES

- NOMBRE D'ABONNÉS EN CONSTANTE CROISSANCE
- FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE
- UN OUTIL EFFICACE POUR ACCROÎTRE L'ACHALANDAGE DU SITE WEB

### SPÉCIFICATIONS ET TARIFS

Nom	Format (pixels)	Coût/Semaine
Infolettre	600 x 150	250 \$ minimum 4 sem.

## COOPERATEUR.COOP

### MATÉRIEL REQUIS

**Formats acceptés :** Gif, PNG, JPG  
**URL de destination**

### AUTRES SPÉCIFICATIONS

**Livraison du matériel pour la mise en œuvre :**  
document créatif standard; **minimum 3 jours ouvrables avant le début de la diffusion.**

**Animation :** 30 secondes ou moins (boucles incluses);  
15 secondes recommandées; maximum de 3 boucles.  
Il est recommandé que l'image finale comprenne de l'information pertinente.

Le contenu d'une unité publicitaire doit se distinguer du contenu normal (c.-à-d. : avoir une bordure gris foncé autour, pour le différencier du contenu éditorial).

Le document créatif doit être cliquable vers une page Web, et non une application ou un fichier, à moins qu'il ne soit clairement indiqué dans la publicité ce à quoi l'utilisateur peut s'attendre après le clic. Tous les liens doivent s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre.

Les documents créatifs à résolution élevée peuvent être acceptés pour les images de qualité plus élevée sur les écrans à double densité/rétine. Le poids de fichier accepté pour ces documents créatifs à résolution élevée augmentera également, mais il ne doit pas dépasser le double de la taille de fichier indiquée dans ces lignes directrices. Pour identifier ces documents créatifs, indiquez 2x dans le nom du fichier.

**Convention de désignation de document créatif/balise**  
Langue\_Taille\_Client\_Campagne\_CréatifVersion.  
Type de fichier (Exemple :  
fr\_340x340\_nom annonceur\_mai-juin2015\_v01.jpg)

## FLASH COOPÉRATEUR

### MATÉRIEL REQUIS

**Formats acceptés :** PNG, JPG  
**URL de destination**

### AUTRES SPÉCIFICATIONS

**Livraison du matériel pour la mise en œuvre :**  
document créatif standard; minimum le lundi pour parution dans le Flash Coopérateur du mercredi.

## CONTACTS

**Rédactrice en chef :** Guylaine Gagnon  
guylaine.gagnon@lacoop.coop

**Responsable de la publicité :** Pierre Grinsell  
450 661-8200  
info@relationsmedia.ca

**Adresse :** 9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec)  
H4N 3H7

**Adresse internet :** [cooperateur.coop](http://cooperateur.coop)